Déclaration préalable du SE-UNSA

à la CAPD DU 2 JUILLET 2013

Monsieur le Directeur académique,

Le SE-UNSA regrette que les commissaires paritaires d'une organisation syndicale n'aient pas entendu le message que vous avez délivré lors de la CAPD du 28 mai les rappelant à leur obligation de réserve et de confidentialité.

En effet, les informations diffusées par cette organisation syndicale, le SNUIPP-FSU, avant la tenue de la CAPD, sous couvert de transparence et tout en reconnaissant qu'il est difficile de s'y retrouver compte tenu des nombreux barèmes identiques, sont sujettes à des modifications, ce qui fut encore le cas cette année, suite aux vérifications du SE-UNSA.

Le SE-UNSA réaffirme son attachement au respect du paritarisme que de telles pratiques racoleuses mettent à mal. Il choisira toujours de vérifier les documents préparatoires pour y rechercher les éventuelles erreurs ou omissions, plutôt que de divulguer des informations non fiables.

Concernant la deuxième phase du mouvement, le SE-UNSA souhaite avoir confirmation que les postes fractionnés attribués à titre définitif dans le cadre de la première phase et qui ont été modifiés, pour une partie, dans le cadre de la 2ème phase, feront bien l'objet d'une mesure de carte scolaire pour la rentrée 2014.

Par ailleurs, dans l'hypothèse où un collègue concerné par un tel changement ne s'en satisferait pas, quel procédé allez-vous adopter puisqu'il s'agissait d'une poste à titre définitif ?

Le SE-UNSA se félicite de l'annonce du recrutement de 10 000 emplois aidés destinés à l'aide administrative à la direction d'école et vous demande de procéder au recensement des écoles demandeuses afin d'établir une liste des écoles à pourvoir dès la rentrée.

Nous vous demandons également quels seront les critères d'attribution qui seront retenus ?

Pour terminer, dans les documents que vous nous avez adressés pour préparer cette réunion, nous avons pu constater que nos collègues, qui dans un premier temps, avaient reçu un avis défavorable de la commission d'entretien pour les postes « plus de maîtres que de classe » sur HAM, ont tous obtenu maintenant un avis favorable.

La commission d'entretien était-elle composée à l'identique ou les questions ont-elles étaient formulées autrement ?